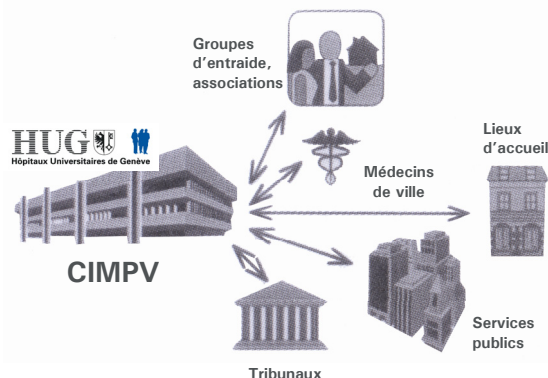


Dans le réseau communautaire

La consultation propose une prise en charge humaine à toute personne confrontée à la violence et à son entourage, en collaboration avec

- les Hôpitaux universitaires de Genève et
- le réseau médical, social, psychologique et juridique de la Cité.



Rattachée au département de médecine communautaire et de premier recours, la consultation fait partie des Hôpitaux universitaires de Genève.

Pour connaître les autres structures de ce département, s'adresser à:
 Pr Jean-Michel Gaspoz
 Département de médecine communautaire et de premier recours
 Rue Micheli-du-Crest 24
 CH-1211 Genève 14
 Tél. 022 372 95 20
 Fax 022 372 95 82
 Internet: <http://www.hcuge.ch/dmc/>



Girafe: de l'arabe "zarafa", douceur de vivre

Consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (CIMPV)
 Médecin responsable: Dr Daniel Halpérin
 Département de médecine communautaire et de premier recours
 Rue Micheli-du-Crest 24
 CH-1211 Genève 14
 Tél. 022 372 96 41
 Fax 022 372 96 45
 Courriel: daniel.halperin@hcuge.ch
 Internet: <http://www.hcuge.ch/dmc> et cliquer sur violence

Comment nous joindre?

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (tél. 022 372 96 41). En dehors de ces heures, un message peut être laissé sur le répondeur.
- Samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 18h par le biais du centre d'accueil et d'urgences (tél. 022 372 81 30), des consultations de gynécologie (tél. 022 382 68 16) ou de tout autre secteur des Hôpitaux universitaires de Genève.



Consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence

Par "violence", il est entendu l'usage intentionnel ou la menace d'usage de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, une autre personne, un groupe ou une communauté, et entraînant ou risquant fortement d'entraîner des conséquences négatives sur la santé physique, mentale ou sociale de celui ou celle qui en est victime.

(d'après l'OMS)

La violence affecte la vie sociale et affective des personnes qui y sont confrontées, mais aussi leur santé, entraînant parfois un vaste cortège de souffrances physiques, psychiques et/ou sociales.

A Genève:

- au moins 6% des personnes qui consultent un service d'urgences en raison d'un traumatisme ont été victimes de violences infligées
- 17% des femmes disent avoir été au moins une fois victimes de violences en cours de grossesse
- une fille sur 3 et un garçon sur 10 sont, avant 16 ans, victimes au moins une fois d'actes à connotation sexuelle réalisés sous une forme ou une autre de contrainte
- une personne âgée sur 20 souffrirait de violences physiques ou de négligences graves.

Bien que les victimes de violences se rendent dans les services d'urgence deux fois plus souvent que les autres patients, peu sont identifiées comme telles et soutenues au mieux de leurs besoins.

Activités de la consultation

La consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence organise son action autour de plusieurs axes:

- intervention en urgence pour toute personne confrontée à la violence (victime, auteur, témoin)
- évaluation de crise
- soutien, counselling
- évaluation de l'impact de la violence sur la santé, sur la qualité de vie et sur l'entourage
- bilan global de santé (physique, psychologique, social)
- évaluation médico-légale
- thérapie brève de couple et/ou de famille selon indication
- constat médico-légal (à la demande)
- orientation et accompagnement vers le réseau médico-psycho-socio-juridique
- conseils aux professionnels.

En plus de cette activité clinique de consultations auprès des personnes confrontées à la violence, l'équipe développe des activités de:

- recherche
- prévention
- enseignement dans le champ de la victimologie.

Ces activités visent à:

- mieux cerner la typologie de la violence, ses facteurs de risque et de résilience
- en estimer l'impact sur le plan de la santé publique
- élaborer du matériel d'information.

Equipe interdisciplinaire

Au service de tous, l'équipe de la consultation intervient à la demande des:

- services d'urgence des Hôpitaux universitaires de Genève, ainsi que des unités d'hospitalisation
- médecins praticiens et permanences médicales
- psychologues, psychothérapeutes, services ambulatoires de psychiatrie
- centres de consultation conjugale, familiale et de médiation
- services sociaux polyvalents publics et privés
- instances judiciaires.

Elle intervient aussi à la demande directe des personnes confrontées à la violence ou de leurs proches.

Interdisciplinaire, l'équipe comprend des médecins (interniste, légiste, psychiatre, gériatre, pédiatre), des psychologues, des infirmières et une assistante sociale.

La violence
n'est pas une fatalité